

Procès-Verbal de séance

Conseil Municipal du vendredi 27 janvier 2023 à 18h30.

Séance ouverte à 18h39.

Monsieur Le Maire constate oralement qu'il y a :

- 9 Présents : Alain FAVRAUD, Eléonore BEAUBREUIL, Jean-Philippe BUCHET, Sylvie DOUCEAU, Didier CHARPENTIER, Gérard BÂCLE, Sylvain DUBEST, Sophie GRANGER et Bethy LECOEUR.
- 1 Absente avec pouvoir : Caroline TABARINO qui donne pouvoir à Didier CHARPENTIER.
- 2 Absents excusés : Véronique CHABASSE et Grégory VERGNE.

Secrétaire de la séance : Jean-Philippe BUCHET élu à l'unanimité.

Approbation du PV du Conseil Municipal du 25/11/2022 à l'unanimité.

Les sujets abordés :

- Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

→ Lecture par Eléonore BEAUBREUIL et explications par Le Maire : Le Maire peut, sur autorisation du conseil municipal, engager/liquider/mandater les dépenses d'investissement à concurrence de 25% des crédits ouverts au budget précédent (hors remboursement de la dette). Comme il y a 105 028.35€ inscrits en investissement (chapitres 21 et 23) en 2022, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager 25% de ce montant, en dépenses, avant le vote du budget, soit 26 257.09€ répartis comme suit :

- 17 257.09€ à l'article 21318 pour le projet de restauration du clocher de l'église
- 6 000€ à l'article 21316 pour le projet de réaménagement du cimetière communal
- 3 000€ à l'article 21352 pour le projet de réhabilitation d'un ancien logement

Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = adopté à l'unanimité

- Demandes de subventions

→ Lecture par Eléonore BEAUBREUIL et explications par Le Maire : Le Maire expose le projet de réhabiliter un ancien logement au-dessus de l'école. Des travaux divers (isolation, sol, cloison, électricité, plomberie...) doivent être faits afin de proposer ce logement à la location.

Le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat (Préfecture) au titre de la DETR (Dotation des Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 30% du montant total Hors-Taxes du projet estimé à 2042.92€.

Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = adopté à l'unanimité

- Convention de servitude Orange

→ Lecture par Eléonore BEAUBREUIL et explications par Le Maire : dans le cadre des travaux d'installation de la fibre optique, Orange souhaite installer une armoire technique au niveau du parking de l'école, le long de la RD58. Cette parcelle étant propriété privée de la commune, il convient de signer une « convention de servitude de passage en domaine privé communal ».

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention et à désigner un Notaire pour représenter la Collectivité et établir les actes si nécessaire.

Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = adopté à l'unanimité

- RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) Orange

→ Lecture par Eléonore BEAUBREUIL et explications par Le Maire : il appartient aux communes de demander à Orange le paiement de la RODP pour l'année 2022. Le Maire est autorisé à faire la demande pour un montant de 719€.

Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = adopté à l'unanimité

- Opération « un Maire, un groupe électrogène »
- Lecture par Eléonore BEAUBREUIL et explications par Le Maire : l'association « Doc 4 Ukraine » a contacté les collectivités de Haute-Vienne pour savoir si elles souhaitaient participer à une opération d'envoi de matériel de type « groupe électrogène » en Ukraine. Ayant déjà participé à une collecte de vêtements pour les ukrainiens, les membres du conseil municipal sont favorables à apporter de nouveau de l'aide et autorisent le Maire à participer à cette opération et à signer tout document si nécessaire.
- Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = adopté à l'unanimité

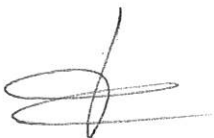
Questions diverses : Néant.

Informations proposées par Le Maire ou les membres du conseil municipal :

- Le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours contacte toutes les mairies des communes appelées « Saint Martin » en France afin de présenter le projet de Tour de France des 281 Saint Martin de Madame Ann Sieben (américaine de Denver) pèlerine. Dans son parcours à pied (depuis 2021) elle se fait héberger chez l'habitant. Pour l'étape programmée à Saint Martin de Jussac, le jeudi 2 février, une élue propose de l'héberger.
- Dans le cadre du projet de rénovation énergétiques ACTEE-MERISIER soutenu par le SEHV, le bâtiment de l'école communale a fait l'objet d'un audit énergétique dont le compte-rendu a été délivré cette semaine. Des préconisations ont été faites afin d'améliorer les valeurs de dépense énergétique dans ce bâtiment. Les possibilités seront étudiées et des travaux seront programmés selon la nature du gain énergétique prévu et le budget communal.
- Le Conseil départemental de la Haute-Vienne a sollicité la collectivité pour mettre à disposition sa salle polyvalente afin de proposer un concert dans le cadre de la « Culture au Grand Jour ». Un concert de Steff Tej' est programmé pour le jeudi 6 avril 2023 à 20h30.
- Les travaux d'aménagement du cimetière ont débuté mardi 24 janvier. Des photos circulent lors de la séance pour montrer l'avancée du projet.
- Le Maire fait un point sur l'avancée de la collecte de fonds auprès de la Fondation du Patrimoine pour le projet de restauration du clocher de l'église communale. Nous sommes environ à la moitié du montant demandé. Nous espérons pouvoir commencer les travaux en ce début d'année, comptant sur la DRAC pour enfin valider notre demande de subvention.
- Le Maire dit que la mairie est contactée régulièrement par des entreprises concernant des études de potentielles installations de champs photovoltaïques/agrivoltaïques ou d'implantation d'éoliennes. Après quelques questions des élus concernant leurs inquiétudes sur ces sujets, il précise que ce ne sont que des études, qui ne sont pas encore à l'étape de « projet », que rien n'est engagé ou défini. Les entreprises font des études géographiques sur les potentiels d'ensoleillement ou de courants des vents dans les territoires afin de voir si des projets pourraient être viables en territoire Nouvelle-Aquitaine.

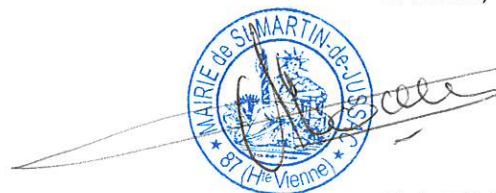
La séance est levée à 20h07.

Le secrétaire de séance,



Jean-Philippe BUCHET

Le Maire,



Alain FAVRAUD